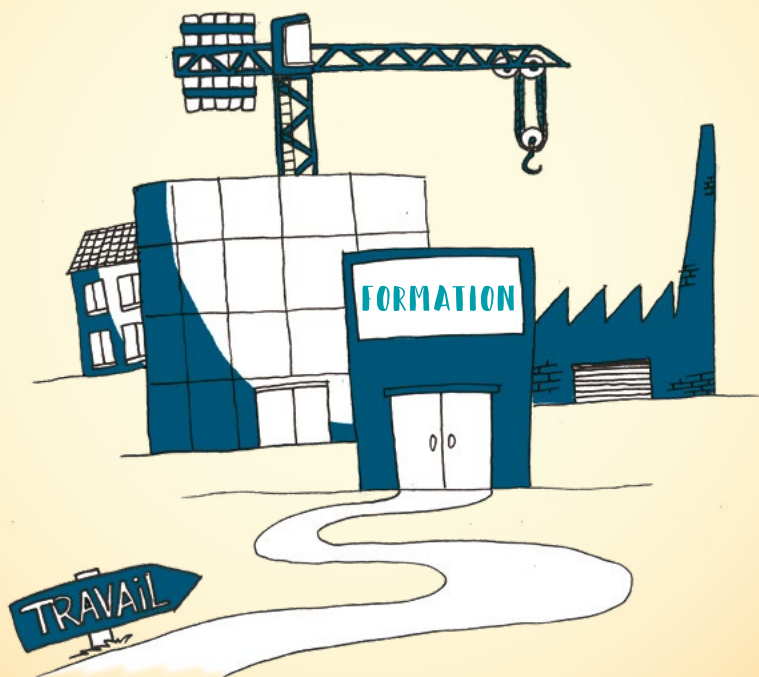


CARNET DE BORD

SE FORMER

AUTREMENT



Deuxième édition – Septembre 2020

Réalisation et Édition

Infor Jeunes Ath et Infor Jeunes Tournai

Conception et structuration

Collecte des données

Gestion informatique

Distribution

Directeur de publication

Bernard Antoin
Infor Jeunes Tournai ASBL
Rue Saint Martin 4-6
7500 Tournai

Rédaction

Marjorie Bierna
Emmanuelle Bury
Aline Collard
Marie Rolet

Réalisation graphique, mise en page

Matthieu Guilbert

Impression

Beuse Graphic

Dans cette brochure, le masculin est utilisé comme genre neutre et désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin a été adopté afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

Tous nos soins ont été apportés à la réalisation de ce carnet de bord. Bien que notre objectif soit de diffuser une information actualisée et exacte, celle-ci ne peut être considérée comme faisant juridiquement foi.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Cette publication a été réalisée grâce à la Fédération Wallonie-Bruxelles à travers l'octroi d'une bourse de production et de diffusion d'information à destination des jeunes.

Tous droits de traduction, adaptation et reproduction sont réservés pour tout pays.

SE FORMER AUTREMENT



Tu es à la recherche d'une formation alternative ? Ce carnet est fait pour toi ! Tu y retrouveras des infos sur l'obtention du CESS en dehors de l'enseignement de plein exercice, sur les formations qualifiantes, sur l'enseignement de promotion sociale, sur l'enseignement à distance, ainsi que sur les formations spécifiques à certains secteurs (SNCB, police, pompier, prison, armée, etc.).

Chapitre 1 : Obtenir son CESS autrement	5
1. Via le CEFA.....	5
2. Via le Jury Central	5
3. Via la Promotion sociale	6
Chapitre 2 : Les formations qualifiantes	7
1. CEFA et IFAPME	7
1.1. Distinction CEFA et IFAPME.....	7
1.2. Les filières qualifiantes.....	8
2. Écoles privées.....	16
Chapitre 3 : Enseignement de promotion sociale	17
Chapitre 4 : Enseignement à distance.....	19
Chapitre 5 : Formations spécifiques.....	20
1. Pompier	20
1.1. Inscription au certificat d'aptitude fédéral	20
1.2. Dépôt de ta candidature dans la zone de secours de ton choix	20
2. Secouriste/Ambulancier	21
3. Policier	22
4. Incorporer la défense.....	23
4.1. Soldat au Centre d'Instruction de Base et d'Écolage (CIBE) à Arlon.....	24
4.2. Sous-officier à l'École Royale des Sous-Officiers à Saint-Trond.....	24
4.3. Officier à l'Ecole Royale Militaire (ERM) à Bruxelles.....	24
5. Travailler à la SNCB	25
5.1. Accompagnateur de train	25
5.2. Conducteur de train.....	25
6. Agent de gardiennage.....	26
7. Assistant de surveillance pénitentiaire.....	27

Chapitre 1:

Obtenir son CESS autrement

Dans le cas où tu n'as pas obtenu ton CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur) durant tes études secondaires, sache qu'il est possible pour toi de l'obtenir par ailleurs.

1. Via le CEFA (Centre d'Éducation et de Formation en Alternance)

Le CEFA permet au jeune (dès 15 ans et les 2 premières années du secondaire finies ; ou 16 ans sans condition) de se former à un métier directement en entreprise. Pendant 2 ou 3 ans, il devra alors suivre 2 journées de cours théoriques par semaine et 3 journées de stage rémunéré dans une entreprise de son domaine. Certaines de ces formations délivrent le CESS (soit par un art.49, soit par une 7^e complémentaire).

Pour connaître les options et les écoles qui délivrent l'Article 49 dans ta région, consulte le tableau [page 9](#).

2. Via le Jury Central

Le jury central permet de valider les compétences des cours de 5^e, 6^e et 7^e secondaire général, technique, professionnel ou artistique. Le jury ne propose pas de cours, mais propose de passer une série d'examens dans les matières nécessaires à l'obtention du CESS. Le jury organise 2 sessions d'examens par an, généralement de septembre à décembre et de janvier à juin. Les inscriptions se prennent fin mai et fin décembre, et une séance d'information est obligatoire pour l'inscription.

Pour plus d'informations :

02 690.85 86

jurys@cfwb.be

www.enseignement.be/jurys

Comment s'y préparer ?

1. L'enseignement à distance

L'enseignement à distance permet d'accéder au contenu des cours sans devoir les suivre dans une école. Il donne accès à la majorité des cours (pas l'entièreté) pour 25€ et une durée de un an. Tu dois étudier et assimiler toute la matière de façon autonome.

Infos : www.elearning.cfwb.be

2. Les écoles privées

Même si ces écoles ne peuvent garantir un taux de réussite de 100%, cette formule te prépare au passage des examens de Jury Central. Le prix de l'inscription y est élevé.

Liste des écoles sur :

www.ecolesjurycentral-cess.be

3. Via la Promotion sociale

La Promotion sociale propose des formations en horaires décalés ou en dehors d'une activité à temps plein. C'est une école qui permet aux travailleurs, aux demandeurs d'emploi et aux étudiants de continuer à se former. Ce type d'enseignement délivre soit des diplômes (du CEB au master), soit des certificats, soit des brevets. Elle est accessible à tous à partir de 16 ans (pour certaines options). Pour obtenir le CESS, il existe 2 types de formations : la formation complète (non disponible pour l'instant en Wallonie picarde – Pour savoir où elle se dispense, adresse-toi au centre Infor Jeunes) et le complément de formation.

Le complément de formation en vue de l'obtention du CESS

Tu peux suivre cette formation à condition de la compléter par une autre option proposée dans la même école. Ex. : une formation de niveau secondaire en Technicien en comptabilité complétée par le Complément de formation en vue de l'obtention du CESS.

IEPSCF – Ath

Certificat, min. 1 an, 1 à 2x/semaine, cours du jour

En complément de : Aide-soignant - Aide familial - Educateur A2 - Secrétariat médical - Technicien de bureau - Technicien en comptabilité



Rue Carton, 5

7800 Ath

068 28 17 44

www.ath-promsoc.be

IPEPS – Lessines

Certificat, min. 1 an, 4x/semaine, cours du jour

En complément de : Aide familial



Ancien Chemin d'Ollignies, 2

7860 Lessines

068 33 28 26

epslessines.com

IPEPS – Leuze-en-Hainaut

Certificat, 1 an, 5x/semaine, cours du jour, octobre ou janvier

En complément de : Aide-soignant - Aide familial - Auxiliaire de l'enfance - Restaurateur - Technicien de bureau - Technicien en comptabilité



Rue Paul Pastur, 49

7900 Leuze-en-Hainaut

069 67 21 26

www.etudierenhainaut.be/enseignement-de-promotion-sociale-tournai-leuze.html

IEPS – Mouscron

Certificat, min. 1 an, 3 à 4x/semaine, cours du soir

En complément de : Aide soignant - Auxiliaire de l'enfance - Coiffeur



Place de la Justice 1

7700 Mouscron

056 84 23 72

www.iepsm.be

IEPSCF – Péruwelz

Certificat, 2 ans, 2x/semaine, cours du jour

En complément de : Aide soignant - Auxiliaire de l'enfance - Coiffeur – Educateur A2 – Esthéticien - Esthéticien social - Pédicure spécialisé - Restaurateur – Technicien de bureau - Technicien en domotique numérique - Technicien en programmation



Boulevard Léopold III 40

7600 Péruwelz

069 77 10 35

www.epsperuwelz.be

Chapitre 2. Les formations qualifiantes

1. CEFA et IFAPME

Le CEFA (Centre d'Education et de formation en Alternance) et l'IFAPME (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises) organisent la formation en alternance. Elle te permet de combiner la formation générale (donnée par un centre de formation) et la pratique professionnelle (sur un lieu de travail/en entreprise).

La formation en alternance permet de te former, de recevoir une rémunération, d'obtenir une qualification officielle et reconnue et d'acquérir une réelle expérience. Des éléments à valoriser lorsque tu chercheras du travail !

Toutes les coordonnées des CEFA, centre IFAPME et leurs options sont dans le tableau [Pages 9 à 13](#).

1.1. Distinction CEFA et IFAPME

	CEFA	IFAPME
Age minimum	15 ans et avoir fréquenté régulièrement les 2 premières années en secondaire 16 ans sans obligation de cursus scolaire préalable	15 ans et avoir fréquenté régulièrement les 2 premières années en secondaire pour la formation d'apprentissage 18 ans et remplir l'une de ces exigences : - être déjà titulaire d'un certificat d'apprentissage ; - avoir obtenu le CESI ou un certificat de qualification ; - réussir un examen d'entrée pour la formation Chef d'entreprise ou formation de coordination et d'encadrement.
Age maximum	21 ans au 31 décembre de l'année d'inscription	23 ans
Temps de formation	Selon ton parcours et la finalité de ta formation	3 ans
Temps de formation hebdomadaire	3-4 jours en entreprise + 15h de cours au CEFA	4 jours en entreprise + 8h de formation au centre
Alternance et job étudiant	Si tu es scolarisé à temps partiel, tu peux travailler comme étudiant uniquement si tu : - ne travailles pas dans le cadre d'un contrat de travail ou de stage à temps partiel ; - ne suis pas un apprentissage dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ; - ne perçois pas d'indemnités de transition (assurance chômage) ; - ne travailles que pendant les vacances scolaires	
Certification	La formation Article 45 délivre une : - attestation de compétence professionnelle (ACP) ; - qualification professionnelle spécifique (CQS) ; La formation Article 49 délivre un/une : - qualification professionnelle niveau 6P (CQ6) ; - certificat de qualification de 7e (CQ7) ; - certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)	- Certificat d'apprentissage correspondant au Certificat de l'enseignement de plein exercice (CQ) - Certificat homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles mais qui ne possède pas d'équivalence avec les titres délivrés par l'enseignement de plein exercice.

1.2. Les filières qualifiantes

Les Centres de formation en alternance

Ci-dessous la liste des **CEFA**¹, des implantations et des options disponibles dans chacune d'elles selon qu'il s'agisse d'**une formation Article 45 ou 49**².

Les formations **Article 45** comprennent des cours généraux et humanistes, mais leur finalité, principalement pratique et professionnelle, est directement **axée sur un métier**. Ces disciplines sont **propres à l'enseignement en alternance** et n'ont rien

à voir avec l'enseignement de plein exercice.

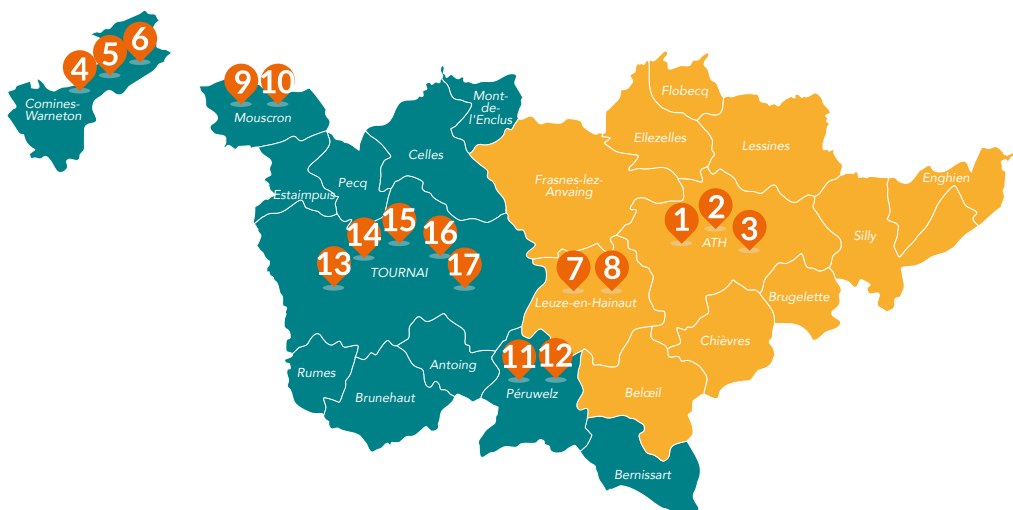
Les formations **Article 49** sont identiques à celles organisées

- en 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e années de l'enseignement professionnel de plein exercice
- en 5^e, 6^e et 7^e années de l'enseignement de technique de qualification.

Elles délivrent donc **un certificat et/ou une qualification** identique à ceux obtenus dans le cadre du plein exercice avec, en plus, une **expérience professionnelle** avérée.

1 Les formations effectives sont fonction du nombre d'élèves inscrits. Certaines d'entre elles ne sont peut-être pas organisées durant l'année scolaire en cours



2 Tableau inspiré de www.humanitech.be



Ville	Implantation	Adresse	CEFA duquel il dépend
ATH	Institut Provincial d'Enseignement Secondaire (IPES)	Rue Paul Pastur 11 7800 Ath 0499 12 22 79 etudierenhainaut.be/cefa-wapi/formations.html	CEFA de l'Enseignement Provincial - Wallonie picarde
1	Art 45 : Agronomie : Éleveur, Jardinier d'entretien, Maraîcher, Ouvrier en parcs et jardins Économie : Auxiliaire de magasin Hôtellerie-Alimentation : Commis de cuisine, Préparateur en boucherie et plats préparés, Serveur de restaurant, Industrie : Métallier		
	Art 49 : Animaux : Assistant en soins animaliers Hôtellerie-Alimentation : Boucher-charcutier Services aux personnes : Coiffeur		
ATH	Institut Technique Libre	Boulevard du Château 12 7800 Ath 068 26 88 80 itlath.info	CEFA libre Leuze-en-Hainaut
2	Art 45 : Construction : Aide électricien, Jointoyeur-ravaleur de façade Monteur en chauffage Industrie : Préparateur de travaux de peinture en carrosserie, Tôlier en carrosserie		
	Art 49 : Construction : Constructeur-monteur en bâtiment structures bois, Maçon, Menuisier intérieur extérieur, Technicien des constructions en bois Industrie : Complément en soudage sur tôles et sur tubes, Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels		
ATH	Institut Technique de la Communauté Française ITCF Renée Joffroy	Avenue Vauban 6 7800 Ath 068 84 32 71 www.itcfreneejoffroy.be	CEFA Communauté Française d'Ath-Irchonwelz
3	Art 45 : Construction : Maçon, Monteur-placeur d'éléments menuisés Industrie : Aide-électricien, Métallier		
	Art 49 : Construction : Bois, Menuisier d'intérieur et d'extérieur, Ouvrier en rénovation, Restauration et conservation du bâtiment Économie : Gestionnaire de très petites entreprises (7°), Vendeur Hôtellerie-Alimentation : Cuisine et salle, Cuisinier de collectivité Industrie : Mécanicien d'entretien automobile, Mécanique garage Services aux personnes - Services sociaux et familiaux : Aide familial, Services sociaux		

Ville	Implantation	Adresse	CEFA duquel il dépend
COMINES	Institut Saint-Henri	Rue du Commerce 21 7780 Comines 056 56 00 60 saint-henri.be	CEFA Libre Mouscron-Comines
	Art 49 : Économie : Gestionnaire de très petites entreprises (7 ^e) Services aux personnes : Coiffeur		
COMINES	Collège de Lys	Avenue de la Sideho 1b 7780 Comines 056 89 09 09 cdlys.be	CEFA Libre Mouscron-Comines
	Art 45 : Construction : Maçon, Manutentionnaire cariste, Monteur en chauffage et sanitaire Économie : Auxiliaire de magasin, Équipier en logistique Hôtellerie-Alimentation : Commis de cuisine, Commis de salle Industrie : Aide-mécanicien-garagiste		
	Art 49 : Construction : Auxiliaire du bâtiment Économie : Auxiliaire de magasin, Équipier logistique Hôtellerie-Alimentation : Commis de cuisine		
COMINES	Institut Saint-Henri Le Bizet	Rue de l'Eglise 6 7783 Le Bizet 056 56 00 72 sthenri.be/cefa	CEFA Libre Mouscron-Comines
	Art 49 : Économie : Vendeur Services aux personnes : Aide familial		
LEUZE-EN-HAINAUT	Athénée Provincial de Leuze-en-Hainaut	Rue du Rempart 16 7900 Leuze-en-Hainaut 0473 45 53 59 etudierenhainaut.be/cefa-wapi/formations.html	CEFA de l'Enseignement Provincial - Wallonie picarde
	Art 45 : Construction : Ouvrier en entretien du bâtiment et environnement, Pavé-carreleur, Plafonneur Industrie : Aide-électricien, Aide mécanicien garagiste, Carrossier, Opérateur en maintenance de drones, Métallier, Tôlier et peintre en carrosserie Service aux personnes : Ouvrier retoucheur		
	Art.49 : Économie : Vendeur-retoucheur Industrie : Carrossier		

Ville	Implantation	Adresse	CEFA duquel il dépend
LEUZE-EN-HAINAUT	Institut Technique Saint Eloi (Saint Pierre)	Tour Saint-Pierre 11 7900 Leuze-en-Hainaut 069 66 96 28 cefastp.wixsite.com/monsie	CEFA libre Leuze-en-Hainaut
8	Art 45 : Agronomie : Jardinier d'aménagement, Jardinier d'entretien Économie : Auxiliaire de magasin Industrie : Aide-mécanicien garagiste, Monteur de pneus-aligneur		
	Art. 49 : Agronomie : Arboriste : grimpeur-élagueur, Complément en art floral Industrie : Complément en mécanique agricole et/ou horticole		
MOUSCRON	Collège Technique Saint-Henri	Avenue Royale 50 7700 Mouscron 056 85 57 00 sthenri.be	CEFA Libre Mouscron-Comines
9	Art 45 Agronomie : Jardinier entretien et d'aménagement Construction : Auxiliaire en bâtiment, Monteur-placeur d'éléments menuisés, Poseur de couvertures non métalliques Économie : Auxiliaire de magasin Hôtellerie-Alimentation : Commis de cuisine Industrie : Aide mécanicien garagiste, Métallier Sciences appliquées : Assistant opérateur de production des entreprises agroalimentaires		
	Art 49 : Économie : Vendeur Hôtellerie-Alimentation : Boulanger-pâtissier Services aux personnes : Coiffeur		
MOUSCRON	Athénée Royal Thomas Edison (ARTEM)	Place de la Justice 1 7700 Mouscron 056 85 98 64 arthomasedison.be	CEFA Communauté Française
10	Art 45 : Construction : Monteur en sanitaire, Monteur en sanitaire et chauffage		
	Art 49 : Agronomie : Assistant en soins animaliers Construction : Carreleur-chapiste Économie : Gestionnaire de très petites entreprises (7 ^e), Vente Hôtellerie-Alimentation : Cuisine et salle, Restaurateur, Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions (7 ^e) Industrie : Carrossier, Mécanique garage Services aux personnes : Coiffeur, Coiffeur manager (7 ^e)		

Ville	Implantation	Adresse	CEFA duquel il dépend
PÉRUWELZ	Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française - IEPSCF	Boulevard Léopold III 40 7600 Péruwelz 0499 93 97 05 etudierenhainaut.be/cefa-wapi/formations.html	CEFA de l'Enseignement Provincial - Wallonie picarde
	Art 45 : Construction : Ouvrier en entretien du bâtiment Industrie : Aide électricien, Aide mécanicien garagiste, Monteur de pneus, Tôlier et peintre en carrosserie Hôtellerie-Alimentation : Commis de cuisine ou de cuisine de collectivité		
	Art. 49 : Économie : Vendeur		
PÉRUWELZ	Athénée Royal	Rue du Berceau 5 7600 Péruwelz 069 77 95 51 ar-peruwelz.be	CEFA Communauté Française d'Ath-Irchonwelz
	Art 49 : Construction : Restauration et conservation du bâtiment (7 ^e) Industrie : Maintenance d'équipements techniques (7 ^e), Technicien de maintenance en systèmes automatisés industriels		
TOURNAI	CEFA	Rue Saint-Éleuthère 16 7500 Tournai 069 88 11 90 etudierenhainaut.be/cefa-wapi/formations.html	CEFA de l'Enseignement Provincial - Wallonie picarde
	Art 45 : Agronomie : Ouvrier en exploitation horticole, Construction : Monteur en sanitaire/chauffage, Ouvrier de peinture du bâtiment, Ouvrier de revêtements sols/faux-plafonds, Placeur d'éléments menuisés, Poseur de couvertures Économie : Auxiliaire de magasin Services aux personnes : Aide-ménagère/Technicien de surface		
	Art 49 : Agronomie : Art floral (7 ^e) Économie : Vendeur Services aux personnes : Agent de confection, Aide logistique en collectivité, Complément gériatrie (7 ^e)		

TOURNAI	Institut Don Bosco	Boulevard Léopold 63 7500 Tournai 069 89 18 18 donbosco-tournai.be	CEFA libre Leuze-en-Hainaut
	Art 45 : Construction : Monteur-placeur d'éléments menuisés Industrie : Aide électricien, Métallier		
TOURNAI	Institut de la Sainte-Union de Kain	Rue Montgomery 71 7540 Kain 069 89 03 89 sukain.be	CEFA Libre Leuze-en-Hainaut
	Art 49 : Service aux personnes : Gestionnaire d'un institut de beauté		
TOURNAI	Institut des Ursulines - La Madeleine	Rue de la Madeleine 26 7500 Tournai 069 88 96 00 ulm-tournai.be	CEFA Libre Leuze-en-Hainaut
	Art 49 : Économie : Vendeur		
TOURNAI	VAL-ITMA	Chaussée de Lille 2 7500 Tournai 069 89 02 50 valitma.be	CEFA Communauté Française
	Art 49 : Construction : Maçon Économie : Gestionnaire de très petites entreprises (7°), Vente Hôtellerie-Alimentation : Boucherie-charcuterie, Boulangerie-pâtisserie, Cuisine et salle, Restaurateur Industrie : Mécanicien de cycles , Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques (7°)		

Le Centre IFAPME de Tournai

Secteur	Section	Formation
Communication - Audiovisuel	Community manager	Coordination et encadrement
Comptabilité - Assurance	Candidat courtier d'assurances Comptable	Chef d'entreprise
Construction - Travaux	Couvreur Installateur en chauffage central Maçon Menuisier d'intérieur Monteur en chauffage et sanitaire	Apprentissage
	Décorateur d'intérieur Entrepreneur de couvertures non métalliques de construction Entrepreneur en construction en bois Entrepreneur Menuisier - Charpentier	Chef d'entreprise
Économie	Commerçant - Détaillant	Apprentissage
	Agent commercial Agent de voyages Agent immobilier Comptable Conseiller en commerce international Entrepreneur e-commerce	Chef d'entreprise
	Responsable de rayon	Coordination - encadrement
Électro-technique/ Chauffage	Installateur électricien résidentiel	Apprentissage
	Frigoriste Installateur électricien	Chef d'entreprise
Hôtellerie- Alimentation	Boucher - Charcutier Boulangier - Pâtissier Restaurateur	Apprentissage
	Boucher - Charcutier - Traiteur Boulangier - Pâtissier Chef de cuisine de collectivité Garçon/Serveur de restaurant Gestionnaire de friterie Gestionnaire de Tea-room, Snack-Bar et Taverne-Brasserie Herboriste Micro brasseur Restaurateur - Traiteur - Organisateur de banquets Pizzaiolo	Chef d'entreprise
	Cuisinier - Cuisinier travaillant seul Premier chef de rang Responsable préparateur vendeur de plats traiteur	Coordination et encadrement

Industrie	Garagiste - Réparateur Mécanicien polyvalent automobile Installateur - Électricien	Apprentissage
	Conseiller commercial en automobile Conseiller technique PC-réseau Garagiste - Réparateur Installateur - Électricien	Chef d'entreprise
	Candidat chef d'atelier de garage automobile	Coordination - encadrement
Informatique - Réseaux	Conseiller technique PC-réseau	Chef d'entreprise
Management - Conseil	Agent commercial Agent immobilier Conseiller en commerce international Conseiller en gestion du personnel	Chef d'entreprise
	Conseiller en domotique et smart Home Employé administratif	Coordination et encadrement
Mobilité - Mécanique	Mécanicien poids lourds Mécanicien polyvalent automobile	Apprentissage
	Garagiste - Réparateur Négociant en véhicule d'occasion	Chef d'entreprise
	Candidat chef d'atelier de garage automobile Conseiller commercial en automobile Réceptionniste de garage automobile	Coordination et encadrement
Services aux personnes	Coiffeur	Apprentissage
	Coiffeur Directeur de maison de repos en Région wallonne Gestionnaire d'un institut de beauté Gestionnaire d'un salon de coiffure Masseur Opticien Monteur et Vendeur de lunettes Pédicure	Chef d'entreprise
	Acueillant d'enfants	Coordination et encadrement
Tourisme - Loisirs	Agent de voyages	Chef d'entreprise
	Instructeur de fitness	Coordination et encadrement
Vente - Marketing	Commerçant - détaillant	Apprentissage
	Gestionnaire d'un point de vente	Chef d'entreprise
	Gestionnaire de projet en digital marketing	Coordination et encadrement

Centre IFAPME - FOCLAM

Rue Paul Pastur 2B

7500 Tournai

069 45 22 40 - foclam@ifapme.be - www.tournai.ifapme.be

Apprentissage : dès 15 ans

Chef d'entreprise et Coordination-encadrement : dès 18 ans et plus

2. Écoles privées

Est défini comme enseignement privé tout type d'enseignement qui n'est ni organisé, ni reconnu ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Les programmes, les conditions d'admission et le prix d'inscription sont donc **définis par le pouvoir organisateur de ces écoles**. De plus, les diplômes délivrés n'ont **pas de reconnaissance officielle** et ne sont pas valables dans le cadre d'un recrutement pour des emplois dans les Services publics.

Attention, certains métiers nécessitent le port d'un titre spécifique pour accéder à la profession (masseur, esthéticienne, etc.) notamment afin de protéger le métier et éviter les pratiques frauduleuses. Cet accès n'est délivré que via l'enseignement officiel.

Ceci étant dit, les écoles privées sont intéressantes si tu souhaites **approfondir ou compléter un autre diplôme** ; pour préparer des épreuves officielles telles que les jurys de la FWB ou un examen d'entrée ; ou pour **se former ou rester à jour dans certains domaines** (les langues, l'informatique, etc.).

Pour ce type d'enseignement, il est important de vérifier auprès des allocations familiales si l'établissement choisi respecte les conditions d'octroi. Même si tu suis au moins 17h de cours par semaine en journée ou le soir, il est possible que l'établissement ne corresponde pas aux critères.

Les formations proposées sont nombreuses : langues, aromathérapie, secrétariat médical, hôtesse de l'air et steward, pilote de ligne, esthéticienne, stylisme, webdesigner, photographie, massage, etc. Si tu souhaites trouver une école,

n'hésite pas à contacter le centre Infor Jeunes le plus proche de chez toi.

Terre d'Auré

Esthétique, massothérapie, pédicure médicale, socio-esthétique, coiffure, stylisme ongulaire, make-up artist, hair stylist



Rue des Hauts-Degrés 18 –
7800 Ath
068/84 32 40
info.ecole.ath@gmail.com
terre-daure.com

Way to stage

Devenir interprète professionnel en Théâtre musical et acquérir les techniques scéniques (chant, danse, théâtre, harmonisation corps-esprit)



Rue de l'Ecluse 26
7861 Papignies
0495/93 02 57
direction@waytostage.com
waytostage.com

3. Enseignement de promotion sociale

L'enseignement de promotion sociale propose un large éventail de formations de niveau secondaire et supérieur. Il délivre des brevets, des certificats, des diplômes (du CEB au bachelier).

Grâce à la souplesse de son organisation (modularité, horaire adapté), il permet aux étudiants, demandeurs d'emplois, travailleurs de continuer à se former à tout moment de leur vie.

Il est accessible à tous à partir de 16 ans, il faut toutefois posséder le niveau d'études requis pour suivre la formation choisie.

Pour intégrer l'enseignement de promotion sociale, tu dois payer des frais d'inscriptions qui varient en fonction de la formation choisie et de ton statut.



Écoles de promotion sociale en WAPI

Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française – IEPS

1 Rue Carton 5
7800 Ath
068 28 17 44
www.ath-promsoc.be

Les aumôniers du travail de Boussu (site Ath)

2 Boulevard du Château 12
7800 Ath
068 26 88 85
eps-boussu-ath.be

Institut Saint-Henri - Ecole technique commerciale Enseignement de promotion sociale

3 Rue du Commerce 21
7780 Comines-Warneton
056 56 00 61
promsoc.saint-henri.be

École de Promotion Sociale

4 Ancien Chemin d'Ollignies 2
7860 Lessines
068 33 28 26
epslessines.com

Enseignement de Promotion sociale d'Enghien – EPSE

5 Rue du Village 50
7850 Marcq
02 395 60 23
www.epse.be

Institut provincial d'enseignement de promotion sociale de Wallonie picarde – IPEPS

6 Rue Paul Pastur 49
7900 Leuze-en-Hainaut
069 67 21 26
etudierenhainaut.be/enseignement-de-promotion-sociale-tournai-leuze.html

Collège technique Saint-Henri

7 Avenue Royale 50
7700 Mouscron
056 85 57 28
sainthenri-promsoc.be
sthenri.be

Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française – IEPS

8 Place de la Justice 1/155
7700 Mouscron
056 84 23 72
www.iepsm.be

Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française – EPS

9 Boulevard Léopold III 40
7600 Péruwelz
069 77 10 35
www.epsperuwelz.be

Cours communaux de coupe-couture

10 Rue Galerie Saint-Jean 15
7500 Tournai
069 21 30 76
ecole.coupecouture@tournai.be

Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française – IEPSCF

11 Rue Saint-Brice 53
7500 Tournai
069 22 48 41
www.iepscf-tournai.be

Institut provincial d'enseignement de promotion sociale de Wallonie picarde – IPEPS

12 Rue Paul Pastur 2
7500 Tournai
069 25 37 33
etudierenhainaut.be/enseignement-de-promotion-sociale-tournai-leuze.html

Collège Notre-Dame de la Tombe

13 Rue Abbé Dropsy 2
7540 Kain
069 22 78 62
sainthenri-promsoc.be

4. Enseignement à distance

Il te permet d'étudier à ton rythme, depuis chez toi. Tu reçois les cours par courrier et un professeur te suit, te conseille, te corrige et t'évalue à distance.

Que ce soit pour une formation de longue durée ou pour une spécialisation dans une option, tu trouveras un large éventail de formations dans leur catalogue : administration, gestion, informatique, langues, marketing, santé et bien d'autres encore.

Comment ça fonctionne en 6 étapes :

1. Fais ton choix de formation
2. Inscris-toi, paye ton inscription et reçois ton matériel de cours par courrier dans la semaine
3. Contacte ton professeur qui t'offrira un accompagnement pédagogique et te donnera des conseils d'étude sur-mesure selon la formation et le temps que tu peux lui consacrer
4. Démarre l'étude des cours
5. Passe ton examen quand tu te sens prêt et dans les 5 ans qui suivent ton inscription
6. Reçois ton diplôme par la poste si ton examen est réussi

Remarque : L'inscription à un enseignement à distance ne te permet pas de conserver ton droit aux allocations familiales.

Toutes les infos :

E-LEARNING



Avenue du Port 16
1080 Bruxelles
ead@cfwb.be
elearning.cfwb.be



5. Formations spécifiques



1. Pompier

Le pompier assure un grand nombre de missions diversifiées afin de venir en aide à la population (intervention en cas d'incendie, désincarcération, ambulancier, présence lors de catastrophes, déloger les nids de guêpes, intervention en milieu chimique et nucléaire, etc.)

1.1. Inscription au certificat d'aptitude fédéral

Pour poser ta candidature au poste de sapeur-pompier, de capitaine professionnel ou de pompier volontaire (= pour qui l'activité de pompier n'est pas son activité principale), tu dois obtenir un certificat d'aptitude fédéral (CAF) par la réussite d'une série d'épreuves.

Celles-ci se déroulent dans les 11 centres de formation de la sécurité civile. Tu peux choisir le lieu librement.

Aperçu des épreuves du certificat d'aptitude fédéral :

1. Test de compétences :

60 questions auxquelles tu dois répondre en 90 minutes. Les questions sont de niveau de la 6^e année de l'enseignement secondaire professionnel et de niveau universitaire si tu passes les épreuves pour devenir capitaine.

2. Test d'habileté manuelle opérationnelle (épreuve pratique) :

Pour avoir des chances de réussir cette épreuve, il est préférable d'avoir des connaissances de base en plomberie, menuiserie et électricité.

3. Épreuves d'aptitude physique :

11 tests pour tester ta force et ton niveau de résistance. Pour réussir, tu devras en réussir au moins 9. Attention, deux d'entre eux sont éliminatoires !

Validité du CAF

Le CAF est valable pendant une durée indéterminée, à l'exception des épreuves d'aptitude physique. Si tu te portes candidat dans une zone de secours, tu dois avoir réussi les épreuves physiques maximum 2 ans auparavant. Au-delà, tu dois réussir de nouveau les épreuves physiques. La réinscription se fait au plus tôt 6 mois avant l'expiration du délai de 2 ans.

1.2. Dépôt de ta candidature dans la zone de secours de ton choix

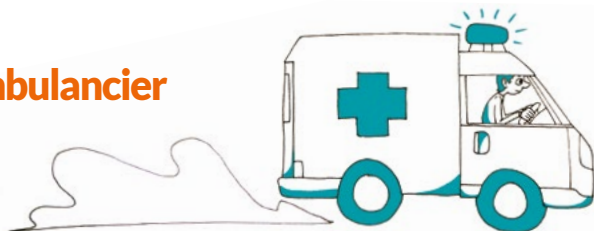
Une fois ton CAF en poche, tu peux introduire ta candidature dans la zone de secours de ton choix. Pour ce faire, consulte régulièrement les appels à candidats sur le site web. Veille toutefois à tenir compte du fait que tu dois résider à proximité de la caserne ou travailler à proximité de celle-ci si tu souhaites être volontaire.

Outre les épreuves du CAF, chaque zone de secours peut également organiser des épreuves supplémentaires, que tu dois également réussir pour pouvoir être recruté. L'obtention du certificat n'offre donc aucune garantie d'emploi en tant que personnel des zones de secours.

Pour t'inscrire aux tests et obtenir toutes les informations : jedevienspompier.be



2. Secouriste-Ambulancier



L'ambulancier est un professionnel de santé qui a pour rôle la prise en charge et le transport de patients dans des véhicules de transport sanitaire adaptés pour des raisons de soins ou de diagnostic.

L'Ecole Provinciale des Secouristes-Ambulanciers du Hainaut assure la formation et le perfectionnement des personnels des Services de soins pré-hospitaliers :

Brevet d'ambulancier relevant du Transport Médico-Sanitaire (TMS)

Les services privés d'ambulance concernent tout transport de patients par ambulance, à l'exception des transports relatifs à l'aide médicale urgente. Ils n'interviennent donc pas sur les lieux d'accidents par exemple. Ils sont composés de personnel professionnel, volontaire, ou les deux à la fois

Une formation de base est nécessaire et les cours sont organisés à Jurbise pour notre région. La durée de la formation est de 128 heures réparties en cours théoriques, pratiques et techniques. À l'issue de la formation, tu dois réaliser un stage de 40 heures. Une fois les stages et chaque unité de formation réussis, tu recevras un brevet d'ambulancier relevant du Transport Médico-Sanitaire. La formation de base coûte 550 €.

Pour y accéder, le CESI (Certificat d'Etudes Secondaires Inférieures) suffit. Certaines dispenses peuvent être accordées. Elles doivent être sollicitées auprès de l'école.

Il est également possible de suivre la formation via le Forem.

Plusieurs sessions de cours sont organisées durant l'année, en semaine ou en week-end.

Brevet de Secouriste Ambulancier en Aide Médicale Urgente (AMU) Agréé « 112 »

Les services d'Aide Médicale Urgente agréés « 112 » sont des services soit zonaux (services incendie), soit privés. Ils sont composés de personnel professionnel, volontaire, ou les deux à la fois.

Ces services interviennent lors d'accidents, où une « aide médicale urgente » doit être effectuée.

Une formation de base (transport TMS) est nécessaire et les cours sont organisés à Jurbise. La durée de la formation est de 166 heures réparties en 82 heures de théorie et 44 heures de pratique. À l'issue de la formation, tu dois réaliser un stage de 40 heures. Une fois les stages et examens réussis, tu te verras remettre un badge délivré par le SPF Santé publique te permettant de participer aux missions du service 112 et ce, pour une durée de 5 ans.

La formation de base coûte 79,33 €. Les cours s'organisent en septembre et en janvier, en semaine ou en week-end.

Pour plus d'informations :

Ecole des Secouristes Ambulanciers



Route d'Ath, 25-31

7050 Jurbise

065 32 57 82

ipfh.secretariat@hainaut.be

ipfh.hainaut.be/epsah/accueil

3. Policier



Le policier est la personne qui veille au maintien de l'ordre et de la paix, à l'application des lois et des règlements, à la protection du public et à la prévention du crime.

L'Académie de police assure la formation de base nécessaire pour exercer un premier emploi au sein de la Police. Cette formation permet de devenir agent, agent de sécurisation, inspecteur, inspecteur principal ou commissaire. Par la suite, de nombreuses autres formations internes de perfectionnement sont proposées, notamment pour permettre de correspondre aux besoins de la police et de l'actualité.

La formation de base dure 12 mois (sauf dans le cas de l'agent de sécurisation, dont la formation dure 6 mois), alternant cours théoriques et activités pratiques, tant au sein de l'école que directement dans le corps de police. Elle est suivie d'un stage probatoire de 6 mois.

Afin d'intégrer la formation de base proposée par l'Académie de police, il faut réunir certaines conditions :

- avoir au moins 17 ans ;
- être de nationalité belge ;
- être de conduite irréprochable et jouir de tous ses droits ;
- réussir les 4 épreuves de sélection (durée : environ 12 mois) :

1. Épreuves d'aptitudes cognitives (capacité à raisonner, connaissances orthographiques et grammaticales, aptitude à rédiger) et parcours fonctionnel (test de conditions physiques) ;

2. Épreuve de personnalité (évaluer la concordance entre le profil psychologique et les caractéristiques

de personnalité nécessaire à la fonction de policier) ;

3. Entretien de sélection devant un jury (la commission de sélection) ;

4. Épreuve d'aptitude médicale (examen médical standard)

Attention, ces épreuves se déroulent en cascade. Si l'une des épreuves de sélection n'est pas réussie, il faudra alors attendre 1 année avant de se réinscrire. En parallèle à ces épreuves, une enquête de milieu et des antécédents du candidat est menée.

Pour plus d'informations :

Académie de police



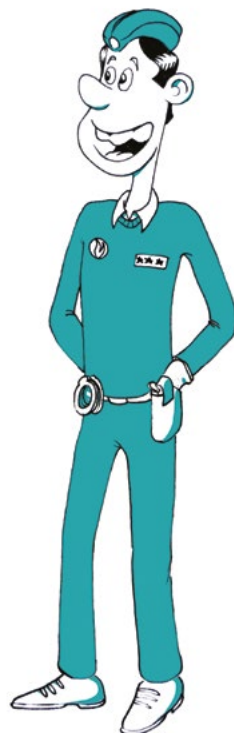
Route d'Ath, 25-35

7050 Jurbise

065 32 57 00

DGADAB.COM@police.belgium.be

jesecurise.be





4. Incorporer la Défense

La Défense, ce sont des milliers de métiers très variés au sein des 4 composantes - Terre, Air, Marine, Médicale - tels que chauffeur de véhicules blindés, combat manœuvre, cuisinier, mécanicien, brancardier, météorologue, collaborateur administratif, etc.

Pour accéder la Défense, des **conditions de base** sont à remplir :

- avoir satisfait à l'obligation scolaire au moment de l'incorporation ;
- avoir au minimum le certificat d'études de base (CEB) ;
- être Belge ou de la nationalité d'un pays membre de la Communauté Européenne ou de la Confédération suisse ;
- être en bonne santé ;
- avoir 26 ans maximum pour le statut BDL (pour «Beperkte Duur-Durée limitée») ou avoir 34 ans maximum et le CESS pour les autres statuts

Si tu es motivé et intéressé par la Défense, renseigne-toi et inscris-toi auprès d'un centre d'information, lors d'un job day ou via le contact center au 0800 333 48. Dès ton inscription, tu deviens officiellement postulant à la Défense.

Centre d'information de Mons



Rue des Passages, 16
7000 Mons
02 244 276 30
mil.be

Une fois inscrit, tu auras à passer plusieurs épreuves exigeantes étalées sur 3 jours.

Jour 1 :

- examen médical
- test de base (qui évalue la rapidité et la précision dans le traitement de l'information)
- test d'aptitude technique
- tests psychotechniques (pour déterminer tes compétences et ta personnalité)
- entretien de pré-orientation

Jour 2 :

- épreuves sportives
- tests psychotechniques pour déterminer tes compétences

Jour 3 :

- interview (entretien d'embauche)
- entretien d'orientation afin de fixer ton choix définitif et ton emploi à la Défense.

Sache que pour ne pas échouer à ces épreuves, certaines choses sont à proscrire :

- ne pas être assez informé sur la Défense
- drogues et médicaments
- tatouages, piercings, stretchers
- mauvaise dentition
- poids inadapté
- grossesse

Si tu réussis ces épreuves et que tu es classé en ordre utile, ton **incorporation** est validée.

En tant que candidat militaire, tu entames alors l'une des trois **instructions** de base pour devenir soldat ou sous-officier ou officier.

4.1. Soldat au Centre d'Instruction de Base et d'Écolage (CIBE) à Arlon.

Conditions d'accès : celles de base.

Le CIBE est responsable de la formation de base des candidats francophones et de la formation des chauffeurs francophones de véhicules à roues de la Défense.

La formation militaire de base se déroule en 2 parties :

1/ La phase d'initiation militaire

Dont le but est de faire d'un civil un militaire.

Période d'instruction théorique et pratique de 40 jours (+/- 8 semaines)

2/ La formation professionnelle spécialisée

Au sein de la composante que tu as choisie, tu apprends les concepts et les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction

4.2. Sous-officier à l'École Royale des Sous-Officiers (ERSO) à Saffraanberg (Saint-Trond)

Conditions d'accès : celles de base + être en possession du CESS réussi + avoir 26 ans maximum pour une fonction de combattant ou avoir 34 ans pour les autres fonctions.

En plus de cela, si tu es candidat pour une option technique, tu passeras un test de connaissances en électronique, mécanique et calcul et si tu es candidat pour devenir contrôleur aérien, tu passeras un test d'anglais.

Plus d'infos :
www.saffraanberg.be/fr

4.3. Officier à l'École Royale Militaire (ERM) à Bruxelles.

Conditions d'accès : celles de base + être en possession du CESS réussi + avoir 33 ans maximum

Tu passeras également des épreuves académiques en math, français et néerlandais + anglais si tu es candidat pilote.

L'École est une institution militaire d'enseignement universitaire qui offre les formations suivantes :

Faculté Polytechnique (POL)

- » Bachelier en sciences de l'ingénieur
- » Master en sciences de l'ingénieur

Faculté sciences sociales et militaires (SSMW)

- » Bachelier en sciences sociales et militaires
- » Master en sciences sociales et militaires

La durée des études à l'ERM est de 5 ans en POL (3 années de bachelier et 2 années de master) et de quatre ans en SSMW (3 années de bachelier et 1 année de master). Le master est donné en anglais et le TFE est à rendre dans cette langue.

À côté des 180 ECTS de cours académiques, les étudiants reçoivent aussi une formation militaire et physique. La répartition est environ 80% pour l'académique, 15% pour la formation militaire, et 5% pour la formation physique et sport.

Plus d'infos :
www.rma.ac.be/fr





5. Travailler à la SNCB

5.1 Accompagnateur de train

L'accompagnateur de train informe les voyageurs sur les quais et dans le train, assure leur sécurité durant le trajet, contrôle et/ou vend les titres de transport.

Pour travailler comme accompagnateur de train, le diplôme minimum requis est le CESS. Plusieurs étapes sont ensuite nécessaires pour obtenir le brevet d'accompagnateur de train. Il faudra participer à une session d'information où tu pourras ensuite t'inscrire aux différents tests :

- un test en néerlandais
- un test de raisonnement
- un test psychotechnique
- un entretien
- une visite médicale

La SNCB propose une formation rémunérée de 4 mois et un stage pratique de 2 semaines pour obtenir ce brevet.

5.2 Conducteur de train

Le conducteur de train contrôle en permanence la vitesse, la distance de freinage et la charge du train.

Comme pour le brevet d'accompagnateur, le CESS est le diplôme minimum requis. Une formation de 12 mois (rémunérée) est nécessaire afin de passer l'épreuve technique permettant de savoir si tu es apte ou non à devenir conducteur de train.

D'autres jobs et plus d'infos sur www.lescheminsdeferengagent.be



6. Agent de gardiennage

Un agent de gardiennage est la personne qui protège des lieux publics ou privés, des biens ou des personnes.

Pour devenir agent de gardiennage, il faut obligatoirement avoir suivi la formation de base (réglementée par la « Loi Tobback ») auprès d'un organisme de formation agréé.

Les conditions générales pour avoir accès à cette formation sont :

- être âgé de minimum 18 ans ;
- être belge ou ressortissant d'un autre état membre de l'Union Européenne;
- fournir une attestation de casier judiciaire vierge datant de maximum 6 mois stipulant l'activité de gardiennage.

Une formation comme « assistant aux métiers de la sécurité et de la prévention » est possible via une 7^e secondaire.

Des formations spécialisées sont également organisées via des centres de formation agréés par le Service Public Fédéral Intérieur, Direction de la Sécurité Privée.

Tu trouveras la liste de formations agréées sur ce site : vigilis.ibz.be



7. Assistant de surveillance pénitentiaire

L'assistant de surveillance pénitentiaire accomplit deux grandes missions. D'une part, il assure le maintien de l'ordre dans un établissement pénitentiaire pour éviter tout risque d'émeute ou d'évasion qui mettrait en danger la sécurité des détenus mais aussi des citoyens. D'autre part, l'assistant de surveillance pénitentiaire gère l'organisation de la vie quotidienne au sein de la prison. Par ailleurs, il contribue quotidiennement à la réinsertion sociale des prisonniers, en maintenant un contact humain avec les détenus.

Il n'existe **pas de formation spécifique** pour exercer ce métier. Il faut être en possession d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. A défaut, le candidat devra **réussir une épreuve qui permettra de démontrer qu'il est en mesure d'occuper une fonction du niveau de l'enseignement secondaire supérieur.**

Pour postuler, le candidat devra passer par une procédure de sélection auprès du **Selor**. Ensuite, il sera **formé au Centre de Formation du Personnel Pénitentiaire, qui se situe à Marneffe** pour les candidats francophones. La formation de base dure **50 jours** et prépare les membres du personnel à exercer leur fonction. Ils apprennent en outre la manière d'aider les détenus pendant leur préparation à la réintégration. Les 50 jours de formation sont répartis sur l'année de stage. Les assistants de surveillance pénitentiaire **alternent la formation au centre de formation avec une formation on-the-job en établissement pénitentiaire.** Dans l'établissement pénitentiaire, ils sont encadrés par un accompagnateur individuel, leur mentor. En cas de réussite

du stage, l'assistant de surveillance pénitentiaire est nommé à titre définitif après un an.

Pour connaître la procédure pour poser sa candidature, consultez le site du SELOR: selor.be/fr/proc%C3%A9dures/assistant-de-surveillance-p%C3%A9nitentiaire



INFOR JEUNES TOURNAI



Rue Saint Martin 4-6
7500 Tournai
069 22 92 22
tournai@inforjeunes.be
inforjeunestournai.be
facebook.com/inforjeunestournai

INFOR JEUNES ATH



Rue Saint Martin 8
7800 Ath
068 68 19 70
ath@inforjeunes.be
inforjeunesath.be
facebook.com/inforjeunesath

